



MICHEL LEROY

UNIVER-

Enquête sur le grand chambardement

SITÉS

autrement

Extrait de la publication

UNIVERSITÉS

Enquête sur le grand chambardement

La réforme des universités est sans doute la plus symbolique et la plus méconnue de la présidence de Nicolas Sarkozy. Pour « dégraisser le mammoth », l'État a rendu les établissements autonomes et les a entraînés dans une compétition sauvage. Il a surtout définitivement rompu avec le mythe égalitaire français, depuis longtemps moribond, en promouvant un concept ambigu, l'excellence, et un modèle fantasmé, les États-Unis. Des milliards d'euros ont déjà été octroyés aux « meilleurs », ceux qui ont su s'adapter à la nouvelle donne, voire même l'anticiper. Aux autres, les miettes. Petit à petit, la carte de la France universitaire se redessine, avec ses pôles d'élites et ses laissés pour compte.

Fruit de trois ans d'enquête, cet ouvrage raconte l'histoire secrète de ce grand chambardement. Qui sont les gagnants et les perdants de cette réforme ? Qu'en est-il des tabous d'hier : sélection, augmentation des frais d'inscription, course aux fonds privés ? Comment le président a-t-il réussi à enrôler les syndicats dans son entreprise de dépoussiérage et par quels stratagèmes l'État continue-t-il à tout contrôler, quoi qu'il en dise ? Nourrie d'une centaine de témoignages d'acteurs de terrain et de décideurs (dont plusieurs anciens ministres), cette enquête révèle les tâtonnements et les dessous des choix élyséens, les chiffres réels de l'autonomie ainsi que la face cachée de l'université : leurs mystérieuses « cagnottes » (parfois jouées en bourse !), le démantèlement du parc immobilier national, le soutien à géométrie variable des collectivités locales... Une plongée sans concession dans la nouvelle fracture de la connaissance.

Michel Leroy est journaliste indépendant. Il a notamment publié dans *Science* et dirigé le Centre de formation des journalistes de Paris.

ISBN : 978-2-7467-3057-1

19 euros

Conception graphique : Kamy Pakdel, studio Autrement

Illustration de couverture : © plainpicture/OJO/Martin Barraud

www.autrement.com
Extrait de la publication

UNIVERSITÉS :
ENQUÊTE SUR LE GRAND CHAMBARDEMENT

Autrement**Frontières**

Collection dirigée par Henry Dougier

www.autrement.com

Le suivi éditorial de cet ouvrage a été assuré par Marion Chatizel.

Les cartes ont été réalisées par Alexandre Nicolas.

© Éditions Autrement, Paris, 2011.

MICHEL LEROY

**UNIVERSITÉS :
ENQUÊTE SUR LE GRAND CHAMBARDEMENT**

Éditions Autrement**Frontières**

*À Suzanne et à Matteo,
À Paul et à son papa,
À leurs mamans.*

« L'essence même de l'université est qu'elle rend des comptes au passé et au futur, pas simplement et pas en premier lieu au présent. Une université, ce n'est pas le résultat financier du prochain trimestre. Ce n'est pas même ce qu'un étudiant est devenu au moment de la remise du diplôme. C'est, en revanche, un enseignement qui modèle à vie, un enseignement qui transmet l'héritage des millénaires, un enseignement qui façonne l'avenir. Une université regarde vers le passé et vers l'avenir d'une manière qui peut – et même qui doit – entrer en conflit avec les préoccupations immédiates ou les exigences de la société. »

Catherine Drew Gilpin Faust, présidente de Harvard, 12 octobre 2007

AVANT-PROPOS

Insensiblement mais irrésistiblement, selon un mouvement qui s'est accéléré ces vingt dernières années, le paysage universitaire français mute. Le mythe égalitaire, sur lequel reposait son socle, a cédé sous les coups de boutoir de « l'économie de la connaissance » : la professionnalisation des études, ravivée par le processus européen de Bologne ; l'avènement du concept d'université d'excellence, forgé à partir d'une image fantasmée des facultés américaines ; l'arrivée en force des pratiques d'évaluation quantitative des enseignants-chercheurs...

À la fin du siècle dernier, un rapport de Jacques Attali – déjà – pointait le caractère « confus, bureaucratique et inégalitaire¹ » de notre enseignement supérieur. Avant même les différentes lois des années 2000, l'illusion d'un système unique et à une seule vitesse n'était plus guère possible. L'ancien modèle (issu de la III^e République, puis des réformes de l'après-Mai 68), qui sacralisait le caractère national du diplôme – la soi-disant même licence de Lille à Perpignan, le prétendu même master de la Sorbonne à Toulon –, a volé en éclats.

Pourtant, à défaut d'assumer des choix et des hiérarchies, les décideurs ont longtemps préféré cultiver cette pieuse image du modèle républicain à la française. Même révolu, le mythe a servi de puissant ciment, au-delà des clivages classiques. Rares sont ceux qui avaient connaissance des classements (réels, tacites ou parfois fantaisistes) réservés à quelques privilégiés. De 2005 à 2009, l'université a perdu 10 % d'inscrits dans l'indifférence générale. Fatal silence dont les grandes écoles et les filières courtes ont été longtemps les principales bénéficiaires²...

1. Jacques Attali, *Pour un modèle européen d'enseignement supérieur*, rapport au ministre de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie, février 1998.

2. Les tendances montrent aujourd'hui une stagnation des grandes écoles et des filières courtes. En revanche, un bachelier sur six choisit aujourd'hui une école (de commerce, d'art, d'études paramédicales...). C'est deux fois plus qu'il y a dix ans.

La mise en œuvre de la loi relative aux « libertés et responsabilités des universités » marque un tournant : elle érige en modèle la compétition. Les 84 universités françaises³ seront toutes autonomes en 2012, et 6 sur 10 le sont depuis 2010. Chacune d'entre elles, de l'université de Strasbourg (avec ses 41 000 étudiants) à celle de Nîmes (qui en compte treize fois moins), aura la liberté et la responsabilité de sa stratégie en matière d'enseignement, de recherche et – c'est également nouveau – d'insertion professionnelle de ses diplômés.

« L'autonomie, a résumé un jour la ministre chargée de la réforme, Valérie Pécresse, c'est des outils donnés aux universités pour prendre des décisions rapides, pour être responsables de leur réussite ou de leur échec⁴. » Ce souffle nouveau de la compétition balaie tous les champs ou presque de l'enseignement supérieur. Au point d'ériger en modèle l'exact inverse du mythe qu'il remplace et qu'on pourrait définir, au risque d'un néologisme, comme un « inégalitarisme ». L'inégalitarisme assume la concurrence entre les facs, la différenciation des territoires, le choix d'une quinzaine de sites seulement sur lesquels la manne se déverse... Et admet aussi, par anticipation, d'éventuels « échecs »...

L'ère de la concurrence a sonné, avec sa part de peurs – réelles ou fantasmées. Et même si toutes ne le reconnaissent pas, la compétition entre universités est plus que jamais ouverte, à la fois pour le partage des deniers publics attribués par le ministère de l'Enseignement supérieur, pour la course aux financements privés, pour gagner des parts du marché de la formation continue, pour capter les financements locaux et régionaux, pour attirer plus d'étudiants français et étrangers...

Dans le même temps sont également apparues de nouvelles formes de coopération entre établissements : des rapprochements inattendus de concurrents historiques et même une fusion, qui en annonce d'autres... Le remembrement qui s'opère n'est pas qu'un simple remaniement cadastral. Il révèle les fractures anciennes, en gomme certaines

3. Ce nombre comprend les trois universités de technologie de Compiègne, Troyes et Belfort (qui ne sont pas formellement des universités), Paris-Dauphine (ancienne Paris 9, qui a depuis 2004 un statut de « grand établissement ») et les 80 universités françaises, dont 4 dans l'outre-mer. Mais il ne comprend pas, en revanche, le Centre universitaire de formation et de recherche Jean-François-Champollion d'Albi, qui est rattaché aux universités toulousaines.

4. « Duel sur la 3 », France 3, 25 novembre 2007.

et en instaure de nouvelles. Fractures que le quidam ne diagnostique pas forcément et dont il ne comprend pas toujours toutes les implications.

Ce livre applique au champ universitaire les méthodes de l'enquête journalistique, revendiquant un examen des faits et des discours, inscrit dans la durée (donc détaché des agendas et des stratégies de communication), recoupant sans *a priori* de multiples sources, accessibles ou cachées. L'agitation des campus ces dernières années a permis de prendre conscience que les usagers et futurs usagers de l'université constituaient de plus en plus un groupe de pression et non plus uniquement une majorité silencieuse. Les plus de deux millions d'étudiants, les près de 700 000 lycéens, leurs parents et leurs proches, expriment une même aspiration à mieux saisir les bouleversements qui s'opèrent, les enjeux des politiques et le nouveau paysage universitaire en train d'émerger.

La France, comme toute l'Europe, se dirige en effet vers un système à plusieurs vitesses : d'un côté, dix à quinze pôles d'élite et de recherche d'envergure mondiale ; de l'autre, des « collègues » universitaires essentiellement consacrés au premier cycle. Entre les deux, des pôles à vocation régionale. Dans cette « nouvelle donne⁵ » – pour reprendre le mot de François Fillon –, certains sites (Paris *extra-muros*, Bordeaux, Lyon, Toulouse) sont en pointe. D'autres (Rennes, Nantes ou Paris *intra-muros* pour une part) ont pris le train en marche. Plusieurs (Tours, Perpignan, Chambéry) l'ont en revanche laissé passer jusqu'ici...

En ces temps de crise, le basculement qui s'opère vers un système différencié est censé redynamiser un secteur crucial pour la recherche, la croissance et l'emploi. Mais l'Université reste également au cœur des missions de service public de l'État. À quel prix ? Celui d'un effort financier inédit pour une réforme que le Premier ministre évoque comme « peut-être la plus importante de la législature⁶ » ? Celui d'un chèque en blanc qui ne s'embarrasse pas de la rigueur budgétaire

5. « Le temps est venu d'engager les réformes nécessaires à la nouvelle donne. [...] Certains diront qu'en acceptant la diversification, l'État joue la concurrence sauvage. Nous leur répondrons émulation, génie propre, efficacité. » Discours de François Fillon à l'Institut d'astrophysique spatiale (campus d'Orsay), 1^{er} juin 2007.
6. Interview sur Europe1, 23 mai 2007.

ambiante ? Ou bien celui d'une vraie-fausse réforme, marquée par des influences multiples et contradictoires, version bêta aux *bugs* multiples, dont la mise à jour se fait attendre ? Au regard de tous ces enjeux, l'effort de pédagogie citoyenne n'en est, en tout cas, que plus urgent.

1. L'HÉRITAGE ET L'HORIZON

« Dans cette élection, il s'agit de savoir si l'héritage de Mai 68 doit être perpétué ou s'il doit être liquidé une bonne fois pour toutes. Je veux tourner la page de Mai 68. »

Nicolas Sarkozy, discours de Bercy (Paris), 29 avril 2007

S'il est un mérite de Nicolas Sarkozy, c'est sans nul doute celui d'avoir remis l'Université au cœur d'un projet politique. Ni à droite ni à gauche, personne n'avait osé pareil pari depuis plusieurs décennies. Lui, si. Son projet pour « la France d'après » s'est construit au fil de l'une des plus spectaculaires entreprises de refondation idéologique de la droite française, appuyée par des dizaines d'études, d'analyses, d'experts, pour sortir du carcan où le vieux règne du président sortant avait fini par s'engourdir. La mise en œuvre extrêmement rapide des réformes du supérieur, dès les premières semaines du quinquennat, se trouve portée par cet élan et l'état de grâce qui suit toute présidentielle. On ne saurait, dès lors, examiner la réforme sans évaluer, d'abord, l'ampleur de la refondation qui l'a fait naître.

L'université de « la France d'après » se définit avant tout sur l'opposition. L'opposition à un système, à ses échecs, à l'histoire... On ne peut saisir l'ambition du début de mandat qu'à cette aune-là. L'histoire des relations entre la droite et le monde étudiant a été pendant longtemps pour le moins conflictuelle. Il n'est qu'à se remémorer les batailles autour du contrat première embauche (CPE) de Villepin en 2006¹ ou du contrat d'insertion professionnelle (CIP) sous le gouvernement Balladur en 1994². Avant cela, déjà, les centaines de milliers de manifestants contre la loi Devaquet en décembre 1986³ avaient mar-

1. Contrat de travail prévu dans la loi pour l'égalité des chances, qui prévoyait une « période de consolidation » autorisant sa rupture unilatérale pendant deux ans. L'article de loi a été abrogé en 2006.

2. Contrat de travail qui prévoyait une rémunération à 80 % du salaire minimum pour les moins de 26 ans et dont la loi a été abrogée en 1994.

3. Le projet de loi Devaquet prévoyait une large autonomie des universités avec un renforcement du poids des enseignants-chercheurs, une libre détermination des droits d'inscription (dans une fourchette nationale) et la possibilité de limiter l'accès à l'entrée de certaines filières.

qué les esprits. À l'époque, la future ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Valérie Pécresse, avait dix-neuf ans et commençait HEC Paris. Le président Sarkozy en avait trente et un et débutait sa carrière d'avocat en droit immobilier.

Rompre avec le « syndrome Devaquet »

Toute une génération politique s'est construite dans son rapport au « syndrome Devaquet » : à gauche, les dirigeants du syndicat étudiant Unef-ID⁴ de l'époque, Jean-Christophe Cambadélis, Philippe Darriulat ou David Assouline, aujourd'hui cadres du Parti socialiste ; à droite, la génération de quadras et de quinquas qui a assisté impuissante à la débâcle de tous les gouvernements qui ont, les uns après les autres, abdicé face au « mammoth » universitaire. Filiation à peine voilée : lors du décès en 2009 de René Monory, l'ancien ministre de tutelle de Devaquet, Valérie Pécresse publie un message de condoléances qui salue en lui « un des artisans de la première tentative de réforme des universités en 1986 ».

Même au-delà de l'hiver 1986, l'influence de Devaquet reste forte. Ministre délégué à l'Enseignement supérieur et à la Recherche de 2005 à 2007, le villepiniste François Goulard l'admet volontiers : « Quand je suis arrivé en 2005, Devaquet était conseiller spécial du président Chirac. J'allais le voir très régulièrement pour discuter. Ma feuille de route était très claire : surtout ne pas toucher à l'université, ne modifier en rien les textes fondamentaux. Sauf que l'université s'est elle-même invitée dans le débat avec le CPE. Alors, on fait attention. On sait que les étudiants sont calmes s'il n'y a pas de mesures particulières. En 1968, on était sûr d'avoir un emploi après la fac, on était un peu dans l'irresponsabilité. Dans les années 2000, ce n'est plus du tout cela. Les incendiaires doivent craquer beaucoup d'allumettes avant que le feu ne prenne⁵. » Paradoxe (mais l'université goûte les paradoxes) : cet immobilisme de façade a engendré quelques-uns des principaux outils de la réforme à venir – pacte pour

4. L'Union nationale des étudiants de France – Indépendante et démocratique fusionne avec l'Unef en 2001.

5. Entretien avec l'auteur, 13 avril 2010.

la recherche, pôles de recherche et d'enseignement supérieur, agence d'évaluation...

L'architecte de l'ambitieux projet d'*aggiornamento* sarkozien est la discrète Emmanuelle Mignon, la « boîte à idées » du candidat. Responsable des études de l'Union pour un mouvement populaire (UMP) en novembre 2004, elle sera brièvement directrice de cabinet du président de la République puis sa conseillère, avant de retourner au Conseil d'État fin 2009 et de passer dans le privé six mois plus tard. Plus d'un an avant la présidentielle de 2007, elle réunit deux cent cinquante intellectuels, hauts fonctionnaires et – ce n'est jamais inutile – des journalistes pour monter dix-huit conventions, avec pour toute lettre de mission : « Il n'y a plus de limite à l'imagination⁶. » Il faut qu'il soit dit que la réforme universitaire sera créative.

Nicolas Sarkozy aime à répéter que « la denrée la plus rare dans l'univers politique, ce sont les idées ». Le candidat ne dédaigne donc pas de piocher dans l'offre idéologique disponible, quel que soit le bord, quitte à prendre parfois à contre-pied son propre mouvement. Sur le terrain traditionnel de la gauche et des syndicats étudiants, un chapitre entier de son projet est ainsi consacré à la « qualité de vie des étudiants⁷ », chère à un député trentenaire, Laurent Wauquiez⁸. À rebrousse-poil de la droite, le futur président reprend également à son compte la question du statut des étudiants. Pour Benoist Apparu, un autre député de trente-huit ans, et futur rapporteur de la loi sur les universités à l'Assemblée nationale, « il y a eu une vraie révolution idéologique dans le discours de Saint-Lô⁹ et peu en ont pris la mesure : pour la première fois, un président de droite évoquait une possible autonomie des jeunes. C'est-à-dire un concept de gauche jusque-là. Pour la droite, le jeune, il reste dans sa famille. C'est un revirement complet de ce point de vue¹⁰. » Cette évolution et toutes celles qui suivront vont

6. Rapporté par *Le Figaro* du 6 novembre 2006.

7. « Société de la connaissance : la nouvelle frontière », document réalisé par la direction des études de l'UMP, sous la direction d'Emmanuelle Mignon, Julien Veyrier et Éric Tallon, octobre 2006.

8. Auteur d'un rapport parlementaire en juillet 2006, « Les aides aux étudiants. Les conditions de vie étudiante : comment relancer l'ascenseur social ? ».

9. Vœux aux personnels de l'Éducation nationale, 12 janvier 2009.

10. Entretien avec l'auteur, 4 février 2009.

Achevé d'imprimer en avril 2011 sur les presses de l'imprimerie Corlet
à Condé-sur-Noireau, France, pour le compte des Éditions Autrement,
77 rue du Faubourg-Saint-Antoine, 75011 Paris. Tél. : 01 44 73 80 00. Fax : 01 44 73 00 12.
E-mail : contact@autrement.com. N° d'imprimeur : 137028. ISSN : 1248-4872.
ISBN : 978-2-7467-3057-1 . Dépôt légal : avril 2011.

